

**Comité Technique Spécial**  
**10 juillet 2018**  
**Bilan social et d'Activité 2017**

Madame la Présidente,

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour la communication du bilan social et de l'activité 2017.

Le décret n°2017-1197 et les arrêtés du 26 juillet 2017 au SARH et à la DINR ont scindé la DRESG en deux entités distinctes.

Les évolutions organisationnelles subies depuis la scission de l'ex-DRESG s'inscrivent pleinement dans le cadre des grands axes déterminés pour la DGFIP :

-Restructurations, mise en place de plates-formes métier, transfert et abandons de missions.

Solidaires Finances Publiques, pleinement investi dans son rôle de représentant du personnel, interviendra sur le bilan de l'année écoulée ainsi que sur les orientations définies par les deux directions. Mais il déplore que le dialogue social soit en danger, déjà réduit à sa plus simple expression d'affichage statistique en nombre de réunions comptabilisées.

Le gouvernement a déclaré que :« La qualité et l'efficacité du dialogue social sont des facteurs déterminants de la performance des services publics et de la protection des garanties des personnels. »

Mais il oublie toutefois de préciser ce qu'il entend par qualité et efficacité du dialogue social ! Car pour bien dialoguer il faut équilibrer d'abord les informations et partager les mêmes objectifs.

Au motif qu'il existe une redondance de trois instances de dialogue social (CT, CHSCT, CAP) le gouvernement veut les fusionner !

Cette réponse ne répond pas au problème exposé, ses objectifs sont ailleurs. Comme pour le secteur privé, le seul objectif gouvernemental vise à réduire les moyens attribués aux représentants du personnel.

En supprimant 120 000 emplois au sein de la fonction publique, en développant les emplois précaires, en mettant en œuvre le salaire au mérite, le gouvernement a abandonné toute ambition d'améliorer les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail et la qualité de vie au travail des fonctionnaires et sacrifie par la même la bonne exécution du service public.

Dès lors, comment ne pas être amer face aux nouvelles orientations qui vont être rendues publiques ? En effet Demain, mercredi, devrait être annoncée aux responsables des principales directions dépendant de notre ministère, notamment la Direction générale des finances publiques (DGFIP) et les Douanes la réorganisation visant des « économies », sur la base du rapport, de la Cour des comptes rendu public le 20 juin dernier.

Notre gouvernement tout en saluant les progrès accomplis par l'administration fiscale, va la contraindre d'accroître encore ses efforts pour « réduire les coûts ».

Dans son rapport, la Cour des comptes a estimé qu'afin d'atteindre les 50 000 suppressions de postes dans la fonction publique d'état, il était nécessaire d'en supprimer 70 000 au total, compte tenu des créations de postes prévues, au sein d'autres ministères de la défense ou de l'éducation.

Le chiffre de 20 000 suppressions d'emplois déjà annoncé pour notre seul ministère, n'est pas « absorbable » par les départs à la retraite d'ici à 2022 !

Démanteler la DGFIP, c'est sonner le glas de sa mission de service public, qui est de collecter l'impôt d'une manière équitable pour servir de levier à la réduction des inégalités, pour le bénéfice de la collectivité et non vers celui défendu par des intérêts privés.

Alors qu'un nombre croissant de nos concitoyens vivent en deçà des conditions minimales, c'est la capacité de continuer à constituer une démocratie sociale qui est remise en question.

Défendre la citoyenneté sociale aujourd'hui c'est lutter contre une dynamique de fragmentation sociale qui menace l'intégrité du statut de citoyen en le privant de son indépendance sociale.

Notre démocratie dans laquelle la participation politique proprement dite est fortement reconnue, n'est pas au cœur de notre système social. Tout se passe comme si l'acte participatif essentiel en démocratie était l'exercice du droit de vote pour désigner des représentants du peuple.

Le rôle des corps intermédiaires est de limiter le pouvoir proprement politique et de lui servir de médiateur et de relais afin de le connecter avec les aspirations portées

par les acteurs sociaux. Réduire son action c'est mettre en danger la démocratie.

Un « ordre moderne, libéral » qui affirme que la liberté et la souveraineté de l'individu et en fait le fondement de la légitimité politique, fonctionne sur le principe de l'exclusion.

C'est le déni de toute reconnaissance sociale, de toute forme de participation à tous ceux qui aspirent à une citoyenneté sociale légitime.

La sacralisation de l'économie est entrée dans le domaine dangereux des dogmes irréfutables, c'est devenu la Loi naturelle, un ordre incontestable du monde. La règle de l'équilibre budgétaire serait aussi indiscutable que la poussée d'Archimède ! C'est le principe selon lequel, pour être heureux, il faut être productif, compétitif et donc subir à l'infini la réduction du coût du travail.

Cette naturalisation de l'économie conduit beaucoup de citoyens à croire qu'il est vain de vouloir changer de politique économique, écologique ou sociale, il ne resterait que l'identité, une espèce de refuge pour ceux que la démocratie exclut.

Si la situation des classes « laborieuses » n'est plus celle du début du XIXe siècle, Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui comme hier, une part de la violence de l'individu risque d'exprimer la difficulté à trouver sa juste place dans la société, et se tourner vers des choix graves qui remettront en cause irrémédiablement le fonctionnement démocratique de notre pays.